

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 28 mai 2008

### **OBJET**

*de la Délibération*

\*\*\*\*\*

**ENVIRONNEMENT –  
ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS**

### *Date de convocation du Conseil Municipal*

22 mai 2008

*Date d'affichage* : 22 mai 2008

*Nombre de Conseillers en exercice* : 33

*Président de la Séance* : Monsieur LE ROCH, Maire

*Secrétaire de Séance* : Mademoiselle ORINEL

### *Etaient présents*

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

### *Absents ayant donné pouvoir*

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO  
M. BAUCHER à M. LE DORZE  
Mme PESSEL à M. PARMENTIER  
M. LE BARON à M. MARCHAND

### *Absents*

# ENVIRONNEMENT - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

## Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Les associations :

- Bretagne vivante
- Peuples des forêts primaires
- Eaux et rivières
- APPMA, la maison de la pêche
- Groupement de Vulgarisation Agricole de Pontivy

Ont renouvelé leur demande de subvention d'aide au fonctionnement pour l'année 2008.

La commission environnement propose de reconduire pour chacune des associations, l'aide accordée en 2007.

### Nous vous proposons :

- D'attribuer à chacune des associations précitées une subvention d'un montant de 150 euros au titre de l'année 2008.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 29 mai 2008**

**LE MAIRE**

**Jean-Pierre LE ROCH**